

Examen de l'investissement étranger

• (2040)

Pour terminer, je dirais que, si nous procédons de cette façon au Canada, nous nous en porterons beaucoup mieux du point de vue de l'embauchage, de la planification économique de notre pays et des richesses que nous conserverons. Nous avons l'argent pour exploiter notre pays et toute rentrée d'investissements étrangers devrait servir à des fins de passif ou d'emprunt afin que nous contrôlions tous les aspects de notre économie et que nous l'exploitions pour le bien de notre pays. Ce n'est qu'après que nous pourrions nous attaquer à certains problèmes d'unité nationale et de disparités régionales, ainsi qu'au chômage et à l'inflation.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est épuisé. Je donne la parole au député de York-Centre (M. Walker).

M. J. E. Walker (York-Centre): Monsieur l'Orateur, cette question revêt une grande importance pour tous les Canadiens et depuis plus de 50 ans, elle a fait l'objet de débats dans les diverses législatures qui se sont succédées. Je sais gré aux diverses associations et aux particuliers qui, au cours des dernières années, ont fait connaître leur opinion publiquement et fait en sorte que le gouvernement actuel pris la première initiative qui, je l'espère finira par nous assurer la possession de notre économie et la maîtrise de notre destinée politique.

Je n'ai pas l'intention de citer des statistiques, monsieur l'Orateur, elles ne sont un secret pour personne. Je m'intéresse à cette question depuis nombre d'années et je sais que, dans le passé, on a jeté de hauts cris d'alarme sur les statistiques afférentes à la question. J'ai ici un article paru dans le magazine *MacLean* en 1962. On donnait alors au Canada 40 mois pour survivre ou s'effondrer. Ces 40 mois ont passé et 40 autres encore se sont écoulés et nous sommes encore ici, mais je ne crois pas que nous puissions jouir d'un aussi long délai pour prendre l'importante décision nationale qui s'impose.

Je tiens à féliciter le ministre et le gouvernement qui ont pris la situation en mains et qui ont présenté ce projet de loi. Au cours des 50 ou 60 dernières années, les divers gouvernements qui se sont succédés n'ont pas voulu s'attaquer à la question. Il m'est agréable d'accorder mon appui à un gouvernement qui a déposé ce projet de loi, même si, à mon avis, il devrait être plus énergique, et on ne devrait pas attendre trop longtemps avant de prendre les mesures prévues par ce bill.

Cette question a donné lieu à des discours éloquentes à la Chambre et l'on a fait grand état de la visite du président du Mexique. Je ne sais pas s'il faut y voir une pure coïncidence ou si c'est à dessein que les choses se sont produites, mais le jour même où on présentait le bill en deuxième lecture, le président de ce pays courageux nous donnait des conseils judicieux sur la question que nous étudions aujourd'hui.

Dans quelques jours il y aura sept ans que j'ai prononcé un discours sur ce même sujet. J'ai pensé ne pouvoir faire mieux que de me rafraîchir la mémoire et peut-être celle de certains députés qui étaient alors à la Chambre. Il s'agira certainement d'une question émotive si nous prenons la décision nationale qui s'impose. Les pour et les contre ont un élément émotif et nous ne parviendrons jamais à une unanimité nationale si nous ne prenons une décision que sur une base émotive. Il y a de nombreuses choses plus pratiques à dire.

[M. Nystrom.]

Mon honorable ami le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) désire-t-il faire un rappel au Règlement ou simplement que je poursuive, monsieur l'Orateur?

M. Lundrigan: Prononcez un nouveau discours et ne lisez pas l'ancien.

M. Walker: Cela intéressera l'honorable député de Gander-Twillingate car il est très intelligent et écoute habituellement très attentivement tous les propos des députés de ce côté-ci de la Chambre. Seulement pour montrer combien ce sujet est sempiternel mais quand même toujours d'actualité, j'aimerais me reporter à mon discours de 1966. Il pourrait bien avoir pour auteur tout député qui a pris la parole aujourd'hui et se rapporter pleinement au bill dont nous sommes saisis. A la page 3993 du *hansard* du 19 avril 1966, je déclarais:

Je tiens à signaler à la Chambre l'ampleur de la propriété et de la domination étrangères de nos ressources et de nos industries au Canada en 1966, une année avant la célébration de notre centenaire. Nous cheminons-nous lentement vers la perte de notre individualité nationale? Existe-t-il un rapport essentiellement pernicieux entre une propriété étrangère considérable et une domination économique, puis politique?

J'ai parlé plus tôt, monsieur l'Orateur, des avantages des communications et de la discussion publique de nos objectifs et de nos projets nationaux. Si jamais une question d'intérêt primordial pour la population a eu besoin d'être débattue en public, c'est bien celle-là.

Comme hors-d'œuvre, monsieur l'Orateur, je signale de nouveau que le débat public qui a eu lieu ces dernières années grâce à des organismes tels que le Comité pour un Canada indépendant et à l'action de certains particuliers est dans celui que certains d'entre nous réclamions il y a sept ans. Et je continue:

J'aimerais que la nation canadienne soit engagée, d'une façon ou d'une autre, avant notre centenaire qui aura lieu dans un peu plus qu'un an d'aujourd'hui. En tant que nation, que dirons-nous le 1^{er} juillet 1967? «Que nous adviendra-t-il d'ici l'an 2000?» Ou bien: «Nous savons ce que nous voulons faire du Canada d'ici l'an 2000».

Je crois que c'est la question primordiale, aujourd'hui.

Je le croyais alors et je le crois encore aujourd'hui, sept ans plus tard, monsieur l'Orateur. J'ajoutais:

C'est vraiment la seule. Et jusqu'à ce qu'elle soit envisagée et réglée pour des générations à venir, toute autre discussion, y compris celle du budget, ne saurait être que platonique. Nous dépendons peut-être pour rien. L'heure de la vérité a sonné pour nous en tant que nation et qu'individus.

Au début de mes remarques, j'ai dit que je ne parlerais pas de statistiques. Tout le monde connaît les statistiques. Je veux traiter de ce problème sous un angle plus vaste, en termes idéologiques. J'ai dit ensuite:

Si, dans notre esprit et dans notre cœur, nous pouvions régler cette question avec logique et fermeté, l'unité nationale s'en trouverait peut-être assurée. Nous cesserions de nous analyser et de nous livrer à une autocritique destructive; nous n'aurions plus envie de toujours arracher les fleurs pour voir si les racines poussent. Les ressources spirituelles de la majorité des Canadiens, dans chaque province, sont plus que suffisantes, j'en suis sûr, pour répondre aux exigences qui accompagnent la prise en main de nos affaires. Il y a là une tâche assez grande pour stimuler leur loyauté; l'objectif est assez important pour gagner leur dévouement; la besogne est assez rude pour employer tous leurs muscles, toute leur vigueur et toute leur ingéniosité. Ici un peuple qui chérit la paix trouve l'équivalent moral d'une guerre.

Et, plus loin:

Il s'agit d'abord de décider si l'importance des intérêts étrangers devenus maîtres de l'économie d'un pays entraîne nécessairement pour lui une domination économique et politique. Où se situe le point critique? Voici la seconde question: dans ce monde solidaire plus que jamais, comment pouvons-nous régler ce problème sans devenir des nationalistes mesquins et isolationnistes, sans appuyer les idéologies des ennemis de la liberté et de l'initiative